



BULLETIN DE LA RCN

Édition 1, Volume 2

19 mars 2019



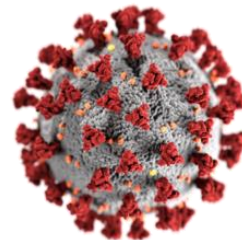
Nous voulons que nos membres sachent que le SEIC-RCN suit de très près l'évolution du COVID-19 et partagera des informations avec eux.

- Jacques Perrin, éditeur

“ ÉDITION SPÉCIALE ”

COVID-19

(*novel coronavirus*)



“Note de l'éditeur”

Je vous écris aujourd'hui pour vous fournir les dernières mises à jour concernant COVID-19.

Nous assistons quotidiennement à des réunions avec EDSC / Service Canada, la CISR et l'IRCC. Le Conseil exécutif de la RCN travaille avec diligence et en étroite collaboration avec nos membres de l'Exécutif National du SEIC pour répondre aux préoccupations des membres et pour assurer leur sécurité personnelle en tenant les ministères responsables conformément aux directives émises par Santé Canada ainsi qu'aux dispositions provinciales actuellement en vigueur. Nous vivons une époque sans précédent et nous devons rester fermes et résolus et veiller à ce que toute la communauté travaille ensemble pour lutter contre ce virus mortel.



“COVID-19: Vos droits au travail”

En savoir plus

“Le plan de télétravail du gouvernement est insuffisant”

Le gouvernement a annoncé que les travailleurs de la fonction publique fédérale seront autorisés à travailler à domicile si possible pendant l'épidémie de virus COVID-19. Cependant, les départements et les gestionnaires ont reçu un pouvoir discrétionnaire individuel sur la manière et le moment d'accorder l'autorisation de télétravail. Cela crée une approche patchwork qui met nos membres et le public en danger.

“L'AFPC demande aux universités de protéger leur personnel de la COVID-19”

Des établissements postsecondaires de partout dans le monde ont commencé à prendre des mesures pour réduire la transmission de la COVID-19 dans la population étudiante, le corps professoral et le personnel de soutien. Au Canada, de plus en plus d'écoles ferment leurs portes et ont recours au téléapprentissage. Certains établissements ont aussi imposé des restrictions aux déplacements autorisés.

En savoir plus

“Suspension des votes de grève et des activités d'envergure de l'AFPC”

Alors que le nombre de cas de coronavirus signalés augmente au Canada, il est important que l'AFPC prenne les devants pour protéger la santé et la sécurité de ses membres et du public canadien.

Conformément aux recommandations des autorités de santé locales et nationales, le syndicat a pris la difficile décision de reporter toute activité rassemblant un grand nombre de membres.

[En savoir plus](#)

“Report de trois congrès régionaux de l’AFPC ”

Pour faire suite à notre message d’hier, et conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales et nationales concernant le COVID-19, le syndicat a fait le choix difficile de suspendre les activités réunissant un grand nombre de membres.

[En savoir plus](#)

“COVID-19 - Avis des agences de voyages”

Ceux-ci s'assurent que leurs clients sont pleinement soutenus dans leurs décisions de voyage. Leurs ressources et relations avec les fournisseurs vous aideront à prendre des décisions éclairées et avisées concernant vos projets de voyage.

Ils sont convaincus que l'industrie du voyage rebondira en temps voulu, mais dans l'intervalle, ils recommandent aux voyageurs de rechercher les faits, de vérifier leur couverture d'assurance, de vérifier auprès de leur médecin les conditions médicales sous-jacentes qui peuvent causer des inquiétudes, de laver vos mains et consulter vos conseillers en voyages pour répondre à vos questions ou préoccupations. Ils surveillent constamment la situation et ont votre intérêt absolu à l'esprit.

“COVID-19 – Mises à jour”

Mises à jour COVID-19 de l'AFPC

- [COVID-19: Vos droits au travail](#)
- [Report de trois congrès régionaux de l’AFPC](#)
- [COVID-19 : Suspension des votes de grève et des activités d’envergure de l’AFPC](#)
- [L’AFPC demande aux universités de protéger leur personnel de la COVID-19](#)

COVID-19 Nouvelles pour la RCN

- [Mises à jour COVID-19 de la ville d'Ottawa](#)
- [Mise à jour du COVID-19 de la ville de Gatineau](#)
- [COVID-19 : Informations à l'intention des employés de SPAC](#)
- [Télétravail pour les fonctionnaires fédéraux](#)
- [COVID-19 : Ford décrète l'état d'urgence](#)
- [Québec annonce des mesures d'aide: jusqu'à 573 \\$ par semaine aux travailleurs isolés](#)

Nouvelles de la Communauté

- En raison de la propagation de la COVID-19, il y a une demande accrue sur nos banques alimentaires. Si vous êtes en mesure d'aider, faites un don!
- [Une loi d'urgence pour les Ontariens en isolement](#)
- [COVID-19: les restaurants désertés par la clientèle](#)
- [Arrêt temporaire des avis d'expulsion en Ontario](#)

“Mise à jour de l'Exécutif national du SEIC sur la COVID-19”

Chers membres du SEIC,

Ceci est la deuxième mise à jour transmise par l'Exécutif national aux membres du SEIC cette semaine au sujet de la pandémie de COVID-19.

Aujourd'hui, les dirigeant-e-s nationaux du syndicat ont tenu des réunions avec la direction des trois ministères pour lesquels travaillent les membres du SEIC. Vous trouverez ci-dessous un bref compte rendu de ces réunions. L'exécutif de votre section locale et vos comités locaux de santé et de sécurité devraient exiger de tenir des réunions périodiques avec l'employeur. La présente mise à jour n'est pas exhaustive mais elle vous donnera une idée du dialogue national en cours et de la position du SEIC sur certaines situations qui influencent nos membres au cours de la pandémie.

CISR

Le SEIC et la CISR ont convenu de tenir au moins deux téléconférences nationales et davantage au besoin entre le syndicat et la direction. La CISR a accédé à plusieurs demandes du SEIC, y compris le report de toutes les audiences non indispensables. Un des sujets d'inquiétude actuels est le fait que l'information n'est pas partagée dûment entre tous les greffes.

Nous avons demandé que des réunions locales sur la santé et la sécurité soient tenues le plus tôt possible afin que les problèmes relevés sur le terrain puissent être réglés sur place et en temps opportun.

La CISR indique qu'elle ne sait pas, pour le moment, si ses bureaux pourront être maintenus ouverts, compte tenu du grand nombre d'employé-e-s qui ne peuvent pas travailler à la maison et à l'égard desquels il faudrait accorder d'autres congés payés en vertu de la convention collective.

IRCC

L'IRCC a proactivement fermé plusieurs bureaux au Canada afin de tenter de freiner la propagation de la COVID-19. Cela étant dit, nous reconnaissons que les conditions manquent d'uniformité à l'échelle du pays car l'employeur s'efforce encore de trouver l'équilibre approprié. Nous sommes heureux de constater que, comme nous l'avions demandé, l'IRCC a reporté la prestation de services en personne tels que le traitement des demandes de résidence permanente et d'établissement.

La sous-ministre a demandé à la direction de pratiquer la compassion avant tout pour ce qui est d'autoriser d'autres congés payés aux membres du personnel. Nous continuons à exprimer notre frustration au sujet du manque de consultation locale et régionale avec le syndicat et nous avons insisté pour que l'employeur prenne les mesures nécessaires afin de consulter les dirigeant-e-s syndicaux locaux et régionaux. Toutefois, la sous-ministre s'est engagée à consulter elle-même le syndicat à la demande du président national.

EDSC / Service Canada

Nos frustrations relatives à Service Canada ont principalement trait aux services en personne dans les centres de Service Canada, et plus précisément au fait qu'on demande aux ASC de vérifier si les client-e-s sont malades avant de les laisser entrer dans les bureaux. Nous avons fait savoir à Service Canada que le SEIC s'oppose fermement à cette mesure car elle fait courir des risques d'exposition importants à nos membres et que le syndicat étudie des motifs de refus de travail dangereux. Nous avons demandé que des mesures soient prises sans tarder pour restreindre le nombre de client-e-s pouvant se trouver en même temps dans les bureaux.

L'employeur s'est engagé à nous répondre dans un délai de 24 heures. Le SEIC est prêt à prendre tout recours légal dont il dispose et à attirer de nouveau l'attention du ministre Duclos, et des médias, sur nos sujets d'inquiétude. EDSC / Service Canada a de la difficulté à mettre en œuvre l'accès au télétravail à grande échelle car ses systèmes sont limités.

Le SEIC estime qu'il faut, dans toute la mesure du possible, permettre aux employé-e-s de rester à la maison en prenant d'autres congés payés jusqu'à ce que les problèmes soient réglés.

Nous avons exprimé notre frustration devant l'absence de message public demandant aux client-e-s de s'abstenir de se présenter aux centres de services en personne si possible. Nous avons demandé à EDSC / Service Canada de songer à au moins restreindre le nombre des bureaux ouverts, ouvrir les centres à tour de rôle et réduire encore davantage les services en personne pour qu'ils ne comprennent que ceux qui ne peuvent pas être fournis en ligne ou par téléphone. Nous avons demandé des mises à jour fréquentes sur le télétravail. Il est probable que nous parlerons à EDSC / Service Canada tous les jours cette semaine.

Nous tenons à rappeler à nos membres qui traitent directement avec des client-e-s de prendre les mesures suivantes recommandées par les ministères:

- Maintenir une distance de deux mètres entre les personnes, comme le recommande ASPC
- Utiliser de l'équipement de protection (l'idéal est que le comptoir soit doté d'une vitre)
- Prendre des mesures d'hygiène fréquentes

Si vous trouvez que les mesures mises en place par l'employeur ne sont pas appropriées, faites-le savoir à l'employeur et à votre syndicat et rappelez-vous que vous avez le droit de refuser un travail dangereux. Les comités locaux de santé et de sécurité devraient sans tarder:

- Communiquer avec le personnel pour le sensibiliser à la COVID-19
- Déterminer les points du lieu de travail où les gens ont des contacts fréquents les uns avec les autres et avec des objets d'usage partagé
- Accroître la distance entre les pupitres et les postes de travail ainsi qu'entre le personnel et les client-e-s (l'idéal serait qu'il s'agisse d'au moins deux mètres)
- Installer un obstacle physique tel qu'un pupitre ou une fenêtre en plexiglas pour accroître la distance entre le personnel et les client-e-s

Puisque vous êtes des fonctionnaires fournissant d'importants services aux Canadien-ne-s actuels et futurs, nous tenons à vous rappeler que vous devez prendre les précautions nécessaires et donner la priorité à votre propre bien-être en ces temps difficiles.

Le SEIC rappelle à ses membres de communiquer avec l'exécutif de leur section locale, leur bureau syndical régional et leur VPN régional pour obtenir plus d'aide. Le bureau national fera de nouveau le point au besoin.

Merci,

L'Exécutif national du SEIC

“Symptômes du COVID-19”

Les personnes infectées par le COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Vous ne savez peut-être pas que vous avez des symptômes du COVID-19 car ils peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Les symptômes peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition au COVID-19. Il s'agit de la plus longue période infectieuse connue pour cette maladie. Nous étudions actuellement si le virus peut être transmis à d'autres personnes si une personne ne présente pas de symptômes. Bien que les experts estiment que c'est possible, on considère que c'est rare.

Les symptômes incluent:

- la fièvre
- la toux
- des difficultés respiratoires
- pneumonie dans les deux poumons

Dans les cas graves, l'infection peut entraîner la mort.

Si vous tombez malade

Si vous vous sentez malade pendant votre voyage à destination du Canada ou à votre arrivée, informez l'agent de bord, le personnel de croisière ou un agent des services frontaliers canadiens. Ils décideront s'il y a lieu de vous soumettre à l'évaluation médicale plus poussée d'un agent de quarantaine.

Si vous êtes malade et que vous devez vous rendre chez un professionnel de la santé, appelez à l'avance ou dites-lui dès votre arrivée que vous souffrez d'une maladie respiratoire. Afin d'éviter la propagation de la maladie, on vous demandera peut-être de porter un masque pendant que vous attendez ou recevez un traitement.

Si vous avez voyagé à l'étranger et qu'une fièvre, une toux ou une difficulté à respirer se manifeste dans les 14 jours suivant:

- **isolez-vous à la maison** le plus rapidement possible et
- consultez votre professionnel de la santé ou [l'autorité de santé publique pertinente](#)

Informez-les de vos symptômes et de vos antécédents de voyage. Faites-leur savoir si vous avez été en contact direct avec des animaux ou avec une personne malade, surtout s'il elle présentait les symptômes.

Soyez prêt

Il est important de savoir [comment vous préparer](#) au cas où vous ou un membre de votre famille tomberiez malade.

Diagnostic du coronavirus

Les infections à coronavirus sont diagnostiquées par les fournisseurs de soins de santé en fonction des symptômes présentés et sont confirmées au moyen d'analyses en laboratoire.

Traitement du coronavirus

Pour le moment, il n'existe aucun vaccin pour COVID-19 ni aucun produit de santé naturel autorisé pour traiter ou protéger contre COVID-19.

La majorité des personnes manifestant des symptômes légers se rétabliront d'elles-mêmes. Votre fournisseur de soins de santé peut vous recommander des mesures pour soulager les symptômes.

Consultez votre fournisseur de soins le plus tôt possible si :

- vos symptômes vous préoccupent **ou**
- vous [avez un historique de voyage dans une région](#) où des cas graves d'infection à coronavirus ont été signalés

Plus tôt vous consultez votre fournisseur de soins, meilleures sont vos chances de vous rétablir rapidement.

Vaccin contre la grippe ne vous protégera pas

Bien que les coronavirus soient une maladie respiratoire, ces infections ne sont pas les mêmes que celles qui causent la grippe. Si vous avez reçu un vaccin antigrippal, il **ne** vous protégera **pas** contre les coronavirus.

Au sujet des coronavirus

Les [coronavirus](#) constituent une grande famille de virus. Certains provoquent des maladies chez les humains et d'autres chez les animaux. Les coronavirus humains sont courants et se traduisent généralement par de légers malaises, semblables à ceux du rhume.

Le COVID-19 est une nouvelle maladie qui n'a pas encore été identifiée chez l'homme. Dans de rares cas, les coronavirus infectant les animaux peuvent infecter des personnes; plus rarement encore, ils peuvent se transmettre par contact étroit de personne à personne.

Il y a eu 2 autres coronavirus qui se sont transmis des animaux aux humains, et ont causé des maladies graves chez l'humain:

1. [le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère \(SRAS-CoV\)](#)
2. [le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient \(CoV-SRMO\)](#)

“COVID-19 - Comité régional des femmes de la RCN”

Le Comité régional sur la condition féminine de la RCN souhaite que vous soyez en sécurité et en bonne santé en ces temps d'incertitude. Nous nous réunirons régulièrement pour nous assurer que nous faisons tout notre possible pour soutenir les membres pendant cette période difficile.

Si vous avez besoin d'une ressource qui n'est pas incluse ci-dessous, veuillez nous contacter et nous vous aiderons à trouver ce dont vous avez besoin.

Vous souhaitant tout le meilleur,

Megan Butterill, Présidente du Comité sur la condition féminine de la RCN, Vice-présidente de la section locale 70705 (IRCC)

Renée Amyotte, Présidente suppléante du Comité sur la condition féminine de la RCN, Secrétaire/Trésorière de la section locale 70702 (EDSC / Service Canada)

Kristina Dobson, Secrétaire intérimaire du Comité sur la condition féminine de la RCN, Trésorière de la section locale 70705 (IRCC)

[Parfois, demeurer à la maison fait peur](#)

Pour beaucoup de gens, la maison n'est pas un endroit sûr. L'isolement social, la pression financière et l'exposition constante à des individus potentiellement violents peuvent être dangereux.

C'est un exemple clair de la raison pour laquelle la violence domestique et entre partenaires intimes doit être au premier plan de toute mesure de secours.

Le SEIC et l'AFPC ont travaillé d'arrache-pied pour assurer la sécurité de nos membres au travail. Notre équipe de négociation a soumis une série de demandes, y compris un congé pour violence familiale, dans notre prochaine convention collective.

Dans les milieux de travail du pays, le Comité national sur la condition féminine du SEIC a dispensé une formation sur la sensibilisation et la prévention de la violence familiale. Le Comité régional sur la condition féminine de la RCN augmentera notre activisme et travaillera dans ce domaine pour assurer la sécurité de tous les membres!

Si vous souhaitez participer à de futurs travaux contre la violence domestique et ses effets sur le lieu de travail, veuillez contacter la présidente du Comité régional sur la condition féminine de la RCN, Megan Butterill à megan.eb@gmail.com.

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être en danger, vérifiez régulièrement pour voir comment il/elle va.

Si vous vous inquiétez pour votre propre sécurité ou celle de quelqu'un d'autre, il existe des ressources pour vous soutenir:

- Distress Centre Ottawa & Region - Crisis Line: (613) 238-3311
- Tele-Aide Outaouais - Sans frais: 1-800-567-9699
- Ligne d'intervention (Gatineau): (819) 775-3223
- Ligne d'intervention (Ottawa): (613) 741-6433
- SOS Violence Conjugale: 1-800-363-9010
- L'autre chez-soi - Aylmer (819) 685-1789
- Agir Outaouais - (819) 770-0351
- Centre d'aide la destinée - (819) 561-7474
- Maison d'aide et d'hébergement / Autres Chez soi - (819) 685-0006
- Maison unies-vers-femme (819) 568-4710
- Le centre Metchilde (819) 770-0351
- Interval House of Ottawa - <https://www.intervalhouseottawa.org/>
- Harmony House - <https://www.harmonyhousews.com/>
- Sexual Assault Support Centre Ottawa - <https://sascottawa.com/>
- Ottawa Rape Crisis Centre - <http://www.orcc.net/>
- Minwaashin Lodge - <https://www.minlodge.com/>
- Family Services Ottawa - <https://familyservicesottawa.org/>
- Tungasuvvingat Inuit - <https://www.tungasuvvingatinuit.ca/>

La santé mentale en temps de crise

La crise actuelle provoque beaucoup de stress et d'anxiété pour tout le monde. Personne n'est à l'abri de la peur.

Il est normal de se sentir submergé par le souci de nous-mêmes et de nos familles, mais il est important de prendre soin de soi, à la fois physiquement et psychologiquement.

Conseils pour prendre soin de soi

- Chaque jour, prenez le temps de prendre soin de vous
- Rappelez-vous que vos sentiments sont valables
- Aller se promener
 - Même juste autour du bloc!
- Chat vidéo Facetime / Facebook avec la famille et les amis
 - Se reconnecter avec la famille et les amis peut rendre l'isolement moins intense
- Méditer
 - Des applications comme Calm et Headspace offrent des essais gratuits!
- Exercise/yoga
 - YouTube a beaucoup de bonnes options et il existe de nombreuses applications offrant des essais gratuits ou des abonnements gratuits
- Lire
 - Prenez un livre que vous avez l'intention de lire ou essayez une application de lecture
- Écouter de la musique
 - Spotify a d'excellentes listes de lecture d'isolement
- Prenez un bain moussant
- Regardez une comédie
 - Recherchez de nouveau stand-up sur YouTube ou consultez un spécial sur Netflix
- Tricot, crochet, artisanat, colorier
 - Coller! Briller! Peindre! Faites un gâchis! Certains magasins d'artisanat offrent des rabais importants et de rabais coupons pour compenser le coût de vos nouveaux passe-temps incroyables!

- Apprenez quelque chose de nouveau en allant sur YouTube
 - Les vidéos sur la poterie peuvent être très apaisantes et instructives
 - Faire une sieste
 - Journaux
 - Cuisiner / Cuire
 - Essayez une nouvelle recette pour utiliser les ingrédients étranges que vous avez achetés en panique!
 - Montez le volume de la musique et dansez comme si personne ne regardait
 - Faites l'une des nombreuses visites “ virtuelles ” en ligne
 - De nombreuses attractions touristiques dans le monde proposent des visites virtuelles gratuites
 - Faites quelque chose de stupide ou de frivole
 - Faite un câlin avec un animal de compagnie
 - Ou un oreiller et un coussin chauffant!
 - Mettre en place un tableau de vision
 - Les magazines que vous enregistrez depuis des années seront enfin utiles!
 - Faites quelque chose pour quelqu'un d'autre
 - Vérifier auprès d'un ami ou un voisin ou faites un don à une banque alimentaire
 - Faites une pause du bulletin de nouvelles télévisés
 - Il sera toujours là plus tard!
 - Tendez la main et demandez le soutien de vos amis et de votre famille lorsque vous en avez besoin!
-

“Mot de la fin de l’éditeur”

En ces temps difficiles, il est impératif que nous restions unis pour nous soutenir mutuellement.

Ce sont des moments difficiles - ensemble, nous traverserons cela!

Au nom du SEIC, de l'Exécutif national, du Conseil exécutif régional et du Conseil des présidents de la RCN, veuillez rester en sécurité - restez forts - nous vaincrons.

Avec respect et solidarité,



Jacques Perrin
VP National
SEIC RCN AFPC